

Image not found or type unknown



Quelles sont mes droit vis a vis huissier

Par **bernard40**, le **27/07/2010 à 20:39**

Bonjour, j'ai eu 1 huissier qui m'a remis 1 courrier important... par contre je n'étais pas à mon domicile. et il l'a remis à 1 ados de 15 ans et m'a mis 1 non sur la remise du courrier qui ne correspond à aucune personne de chez moi... a-t-il le droit... quelle sont mes droits? net jusqu'à où 1 huissier peut-il exercer ça fonction... merci de vos réponses cordialement